

BULLETIN MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO :

Vie Municipale

- Edito de Mr le Maire |
- Commune |
- Etat Civil |

Vie Locale

- L'actualité locale en résumé | 2
- Tri sélectif au Cimetière | 3
- Une application qui facilité la vie | 3

- Mme la Ss préfète de Verdun aux Islettes | 4

- Suite des travaux de l'annexe de la mairie | 4

Fiche associative

- L'association... La Boule Argonnaise | 5

Caravane du sport | 6

Concours Maisons Fleuries

- Remise des récompenses du 1er concours 2021 | 6
- Concours 2022 ... | 7

Continuité Écologique

- La Biesme, de gros travaux programmés ... | 7

Fêtes et manifestations

- Agenda 2022 | 8

A Savoir

- Agence postale et | 8
- Numéros utiles | 8



Les Islettes

C'est l'IDÉALE !

MARS 2022 — N° 05

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens.

Une fois encore, les restrictions sanitaires nous ont obligés à devoir annuler les cérémonies des vœux. C'est à nouveau un moment de partage et d'échange qui n'a pu avoir lieu.

Cette situation sanitaire, que nous vivons depuis deux ans, est pesante et anxiogène ; nous espérons que l'année 2022 nous permettra enfin de voir la finalité de cette pandémie. Le 14 Janvier dernier, j'ai accueilli, en présence du 3ème adjoint, Madame TOURTE-TROLUE, Sous-Préfète de la Meuse arrondissement de Verdun, accompagnée de Monsieur LOUIS des services de l'Etat. Les échanges ont été riches et constructifs. La représentante de l'Etat a été très intéressée par les problématiques du milieu rural et le dynamisme des projets, à court et

moyen terme, de la commune.

Les travaux de l'annexe de la Mairie ont pu reprendre, sur un bon rythme, malgré toutes les difficultés rencontrées pour l'approvisionnement des différents matériaux. Nous allons lancer, sur l'année 2022, des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur l'atelier du FAS (ancienne école Chemin du Roy), de couverture sur les locaux techniques de stockage à la SIBA et une étude thermique sur les logements communaux rue de la Verrerie.

Nous travaillons également sur la sécurisation de certaines entrées du village ou des hameaux. Pour ce faire, nous avons missionné les services du département afin de nous apporter leur expertise. Différentes préconisations nous sont parvenues ; nous attendons maintenant des propositions concrètes de leur part ainsi que le

descriptif détaillé des travaux à réaliser.

Nous allons également mettre à l'étude, sur l'année 2022, des projets structurants pour notre commune. Projets qui devront être étudiés, dans les prochains mois, par le conseil municipal afin que nous puissions, je l'espère, les réaliser ou les amorcer sur le mandat en cours ; en gardant toujours comme objectif «la rigueur budgétaire». Nous conservons comme ligne conductrice, pour notre municipalité, un village propre, fleuri et dynamique.

Gardons à l'esprit de faire évoluer notre attractivité économique et touristique.

Soyons constructifs.

Votre Maire,
Ludovic Pochon

COMMUNE DES ISLETTES

« Les Islettes, c'est L'IDÉALE »

Bulletin municipal - Commune de Les Islettes - Meuse

37 rue Jules Bancelin
55120 LES ISLETTES

Chargé de communication
Thibaut MOURLET

Directeur de la Publication
Ludovic POCHON

Site Internet : www.lesislettes.fr

Facebook

<https://www.facebook.com/lesislettes>

Téléphone : Tél : 03 29 88 28 12
ou 03 29 88 38 82

Messagerie : lesislettes@wanadoo.fr

Bulletin papier et version numérique en PDF téléchargeable sur le site de la mairie.

ETAT CIVIL

Décès

Le 18/11/2021
HENKE Raphaël

Naissance

Rafaël le 16/12/2021
ORMANCEY CANIGA

ETAT CIVIL

Mariage

Le 31/12/2021
GUTIERREZ Maxime
AMAGLIO Laura



Photo source Cabri27

Vie Locale



Vigilance citoyenne Un dispositif efficace !



Une réunion très intéressante en décembre dernier à la salle des fêtes des Islettes, animée par la gendarmerie de Clermont-Varennes à propos du dispositif mis en place sur la commune.

Un premier bilan qui confirme son efficacité avec une forte baisse des tentatives de vol.



D'évidence plus il y a de citoyens vigilants moins la commune fera l'objet de risques de tentatives. Espérons qu'il y ait plus de volontaires pour une meilleure prévention et donc moins de plaignants et plus d'acteurs.

L'association **Pays d'Argonne Les Islettes** propose des missions pour des jeunes dans le cadre du Service Civique d'une durée de 7 mois à compter du 1er décembre 2021.

2 missions : animation culturelle « Festival de musique Les Bars-bars »,

2 missions en animation « Radio locale, & Communication »,

Si vous avez entre **18 et 25 ans**

inscrivez-vous sur la plate-forme du service civique et candidatez.

Renseignements : 0953769364 pour obtenir un rendez-vous.

Les déchets verts issus des jardins peuvent être définis comme les matières végétales issues de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts publics et privés ainsi que les déchets organiques des activités horticoles professionnelles ou municipales.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité très pratiquée. Toutefois elle est fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

Localement, les effets des feux de jardins peuvent être aggravés si les conditions météorologiques ou topographiques sont défavorables.

Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ? Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

Qui doit respecter cette interdiction ? Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

Que risque-t-on ? En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

LES SOLUTIONS :

La collecte en déchèterie
Vous pouvez également amener vos déchets verts à la déchèterie la plus proche (c'est obligatoire pour vos déchets de jardin contenant d'autres types de déchets : plastiques, bois traités...).

Le compostage domestique

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, épluchures de légumes, restes de repas,... Cela permet ainsi de réduire vos déchets et de produire un amendement de qualité pour le sol.

RÉGLEMENTATION

La [circulaire du 18 novembre 2011](#) relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts rappelle les bases juridiques et présente les modalités de gestion de cette pratique.

Des conseillères Numériques France Services à votre service.

L'association Pays d'Argonne apporte sa contribution aux établissements France Services implantés sur le territoire communautaire Argonne-Meuse.

Si vous rencontrez une difficulté lorsque vous naviguez sur Internet et qu'il vous est impossible de vous déplacer dans un établissement France Services proche de votre commune, alors contactez le :

06 26 11 07 58 ou le 06 26 11 29 19 pour une visite à domicile si besoin.

Du Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.



Tri sélectif au Cimetière



Comme vous pourrez le remarquer, de nouveaux bacs destinés au tri sélectif sont opérationnels à proximité du cimetière communal. La commune va tester ce nouveau dispositif proposé par la communauté de communes Argonne Meuse.

Lisez attentivement les consignes sur les divers panneaux. Une bonne utilisation de ces bacs vous permettra, avec le temps, de bénéficier d'un excellent terreau 🤔👍

Les pots de terre cassés, plastiques, et tout ce qui n'est pas compostable doit être déposé dans la poubelle grise.

Une application qui facilite la vie



L'Application SMET, une aide au Tri

L'application fonctionne pour les habitants du centre de la Meuse (agglomération de Verdun, secteurs Damvillers Spincourt, Sammiellois, Fresnes-en-Woëvre, Etain, Clermont-en-Argonne, Vaubécourt et Ville-devant-Belrain), ainsi que pour ceux du sud de la Meuse (communauté de communes des Portes de Meuse).

AU QUOTIDIEN, SMET AU TRI FACILITE LE TRI DES DECHETS

Vous êtes à la recherche d'un outil d'aide au tri des déchets. Vous souhaitez gagner du temps lors du déchargement de votre véhicule en déchetterie ? Vous aimeriez connaître le prochain jour de collecte de vos déchets ?

Le syndicat de traitement des déchets de la Meuse vous facilite le tri avec son application SMET au tri.

Retrouvez les fonctionnalités suivantes accessibles même sans connexion à internet :

- Recherche ultra-rapide pour connaître la règle de tri du déchet que vous souhaitez jeter. Plus de 1 000 déchets référencés ! Base de données actualisée chaque semaine.
- Le plan de votre déchetterie vous permet de mieux anticiper le déchargement de votre véhicule. Gain de temps assuré !
- Votre gardien vous informe en cas de fortes affluences en déchetterie (connexion internet nécessaire).
- En un clic, vous connaissez le prochain jour de collecte du sac jaune et de la poubelle noire.
- Chaque jour une astuce pour mieux comprendre la gestion des déchets en Meuse !

Trier ses déchets n'a jamais été aussi simple !

Google store:

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.smet&gl=FR>

Apple store:

<https://apps.apple.com/fr/app/smet-au-tri/id1588220250>

Mme la Sous-Préfète de Verdun aux Islettes

La commune a reçu Madame la Sous Préfète de Verdun accompagnée de Monsieur Louis Chef de service du développement local. Ces échanges devaient être le préambule à la cérémonie de vœux. Pour les raisons sanitaires, ceux-ci n'ont pu se dérouler. Madame la Sous Préfète a souhaité maintenir sa venue sur Les Islettes. Il a été question des projets à courts terme comme ; l'accès PMR FAS, étude thermique logements rue de la Verrerie, aménagements de sécurisation de voirie sur des secteurs du village (attente rapport des services de l'ADA).

A moyen terme la réhabilitation des logements rue de la Verrerie, travaux et aménagements de voirie et de réseau.

A long terme la projection du devenir de



la zone d'activité de la SIBA, voici les sujets qui ont été présentés et bien sûr, l'importance de la vie communale et associative.

Ces échanges constructifs et l'intérêt porté par Mme la sous préfète conforte une envie forte d'être à l'écoute et en support des élus locaux et des collectivités.

Travaux de l'annexe de la Mairie.. Situation



FICHE ASSOCIATION N°03

La Boule Argonnaise

Historique et Création de l'association

Sous cette nouvelle dénomination, elle a été créée le 10 Novembre 2009.
Monsieur André CATRAIN est à l'origine de la création de l'association, et il en a été le 1^{er} Président.

Objet

L'association a pour objet de développer la pratique du sport Pétanque et Jeu Provençal.
Elle est affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

Les dirigeants

Président : Mr Salvatore LAURO
Le Trésorier / Secrétaire et Directeur Sportif : Mr Nicolas RICHARD
Membres du bureau : Mrs Xavier GEHIN et Louis RUSSO

Les activités

Organiser des tournois et des concours qu'ils soient officiels ou amateurs.
Selon le cas, une licence sera nécessaire.
Organiser également des concours à thème avec une action caritative.

La cotisation

La cotisation est de 45 € par adhérent et par an. Les enfants en dessous de 16 ans sont exonérés de cotisation. Ces enfants peuvent bénéficier du passeport sport qui leur permettront d'intégrer le club à titre gratuit et apporteront au club des fonds pour réaliser les actions à venir.
Pour tout renseignement, prendre contact avec Christophe RICHARD par mail de préférence.

Les Projets

L'association souhaite participer à la vie associative du village.
Remettre en état et rendre agréable le terrain pour pratiquer ce sport dans de bonnes conditions.
Créer une école de pétanque pour les jeunes. Christophe RICHARD a validé avec succès une formation d'éducateur.

Ses besoins

Actuellement, une vingtaine de membres sont actifs, l'association a besoin de nouveaux adhérents.
Toutes les bonnes volontés seront accueillies avec plaisir.

Nous joindre

Mr Salvatore LAURO - 06 84 93 90 44 - laurosavat@gmail.com
Mr Christophe RICHARD - 06 47 94 92 37 - severine551@outlook.com

Adresse du siège social :
Mairie—33 Rue Jules Bancelin
55120 LES ISLETTES

Caravane du Sport, les Jeudis aux Islettes !

LE SPORT POUR TOUS ! PARTOUT ! GRATUITEMENT !

CARAVANE DU SPORT
Meuse

2024

MONTFAUCON D'ARGONNE

LES ISLETTES

MONTIERS SUR SAULX

ars
meuse

sa
santé famille retraite services

MAIF
assureur partenaire

AGENCE NATIONALE DU SPORT

FONDATION DECATHLON

Harmonie musicale

CGOS MEUSE

PLUS D'INFOS

CARAVANE DU SPORT
Meuse

Une offre sportive régulière, adaptée, sécurisante et progressive pour adopter un mode de vie actif grâce à des sports et des activités de santé bien-être !

ACTIVITÉ ENCADRÉE PAR UNE EDUCATRICE BREVETÉE

2024

OPÉRATION LABELLISÉE

MONTFAUCON D'ARGONNE :
LES LUNDIS SALLE DES FÊTES
ADULTES: DE 15H15 À 16H15
ENFANTS: DE 16H45 À 18H15

LES ISLETTES :
LES JEUDIS SALLE DE LA BIESME
ADULTES: DE 15H15 À 16H15
ENFANTS: DE 16H45 À 18H15

MONTIERS SUR SAULX :
LES VENDREDIS ANCIEN GYMNASSE DU COLLÈGE
ADULTES: DE 15H00 À 16H00
ENFANTS: DE 16H15 À 17H45

Infos et contact :
Estelle Paccard - 07 50 55 13 98
caravanedusport@cdos55.fr

PLUS D'INFOS

1er Concours Maisons Fleuries : une réussite !



Cérémonie de remise des bons d'achats, **Cerle Vert** et **France Rurale**, à la salle des fêtes des Islettes le samedi 12 mars 2022 sous la conduite du maire, Ludovic POCHON. Onze propriétaires récompensés pour cette 1ère édition et bientôt le Top départ pour le 2ème concours des maisons et jardins fleuries 2022

Photos : jean marcel gehle

Concours des Maisons Fleuries 2022



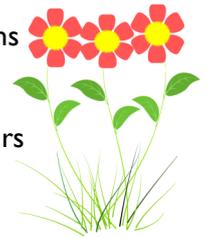
Le 2ème concours communal des maisons fleuries 2022

Le jury a décidé de reconduire le concours pour encourager l'implication des habitants à vouloir mettre une pointe de couleurs en façade de sa maison et pour d'autres, à garnir leur jardin de variétés végétales très diverses. Il est à noter qu'une grande attention a bien été portée sur la propreté des trottoirs qui était aussi pris en considération.

Inutile de s'inscrire, le Jury passe en Juillet pour procéder à la notation des maisons fleuries selon le règlement disponible à la mairie et sur le site de la commune.

Sachez que la grille de notation que nous avons retenue s'inspire de celle du concours départemental des villes et villages fleuris.

Bonne chance à tous pour cette 2ème édition !



Continuité écologique de la Biesme

Les travaux de canalisation de la Biesme réalisés en 1718 pour permettre le flottage du bois ont généré depuis de gros désordres hydrauliques.

Le recouplement des méandres de la Biesme a entraîné :



- une forte incision du lit (berges > à 6 m par endroit)
- de multiples érosions des berges qui menacent par endroit habitations, ponts, station de pompage du Neufour,... (plusieurs protections de berge sont mises en place par les riverains mais elles ne tiennent pas dans le temps et ne règlent pas durablement les problèmes, voire les accentuent à l'aval),
- un ravinement des confluences des affluents de la Biesme qui par « érosion régressive » déstabilise les ouvrages de franchissement de la RD2 en rive droite,
- un régime hydrologique « torrentiel » de la Biesme en période de forts épisodes pluvieux avec des débords en lit majeur impossible en raison du fort encaissement de la rivière, d'où ces fortes érosions de berges mais aussi les nombreux arrachages de la ripisylve en berge entraînant de lourds travaux d'entretien pour le syndicat et la Codecom Argonne-Meuse.

Ainsi va s'engager des travaux importants avec, en plus de l'amélioration de la qualité biologique, physique, physico-chimique du cours d'eau et de sa revalorisation paysagère, un reméandrage de la Biesme qui permettra de régler durablement tous les désordres hydrauliques constatés et de participer à la lutte contre les inondations qui touchent particulièrement l'aval du bassin versant de l'Aisne.



La suppression des vannages doit répondre à cette problématique.

Les Fêtes et Manifestations

Mars

20 mars

19ème Brocante d'Argonne Fan'nature

Site de la Verrerie

19 mars

Conférence Cloches de Verre à 14h30

Assemblée générale à 16h

Les Amis du verre d'Argonne

Salle de réunion du seisaam

27 mars

Concours de pétanque en doublette « Promotion »

La Boule Argonnaise

Terrain de pétanque

8 au 31 mars

Ateliers Citoyens Argonne 1792

Bibliothèque des Islettes BVB

Avril

23 avril

Concert Les Barsbars avec « French Vapeur »

Salle des fêtes ou plein air Parc de Fallia (Mairie)

Pays d'Argonne 09 53 76 93 64

21 août

Sortie en car pour « La Bataille de Valmy »

Pays d'Argonne ateliers citoyens

29 avril

Marché de printemps à partir de 16h30

Ecole des Islettes

AAEP vallée de la Biesme

Mai

8 mai (Cérémonie Victoire 1945)

Brocante de printemps

Comité des Fêtes

Concert Les Bars Bars « Tata citronnelle »

à partir de 14h dans les rues du village ...

Organisé par le Boule Argonnaise et Pays d'Argonne

Ouverture du Musée du Verre d'Argonne

Cloches de jardin, production Argonnaise

Musée du Verre d'Argonne

29 mai

Anniversaire EMRA « Les 20 ans ! »

Stade Dominique Vigour—Promenade moto

Juin

25 juin

Feu de la St Jean « Redneck, Natchez, Jamie & Co »

Stade Dominique Vigour à partir de 18h—23h59

Partir en Livre

Bibliothèque des Islettes - Juin/juillet

Kermesse de l'Ecole

Date à confirmer

AAEP Vallée de la Biesme

Juillet

9 juillet

Brocante organisée le Sporting Club les Islettes - SCI

14 juillet (Fête Nationale)

Fête Nationale Kermesse

Comité des Fêtes & associations locales

17/24/31 juillet

Animations verriers au Musée du Verre

Août

8 août

Les Islettes Plage — Place des Islettes

21 août

Bourse Militaria de 7h à 15h

Comité des Fêtes

Site de La Verrerie

Agence Postale & Déchetterie, à votre service

Les Islettes

Agence Postale Communale

Du Lundi au vendredi

de 9h à 12h



Clermont-en-Argonne

Déchetterie Horaires d'hiver

A compter du 1er novembre 2021, la déchetterie de Clermont en Argonne accueillera les usagers aux

jours et horaires comme suit :

Mardi : 8h à 12h

Vendredi : 16h30 à 18h30

Samedi : 8h à 12h et de 13h à 17h

Numéros utiles

Clermont-en-Argonne

Codecom Argonne-Meuse

17 rue Thiers

Tél. 03 29 87 40 12

Maison de Santé Rurale

Secrétariat Médical

Tél. 03 29 87 41 12

Association Familles Rurales de

Clermont-en-Argonne

Tél. 03 29 88 41 67

ILCG Centre Argonne

Coordination gérontologique

Tél. 03 29 88 44 88

ADMR Clermont-en-Argonne

Tél. 03 29 88 43 44

Taxi Collignon-Leroy

Tél. 03 29 88 24 15

Les Islettes

Maison des Associations Pays d'Argonne

Tél. 09 53 76 93 64

Tél. 06 23 75 80 21

Urgences

Urgence médicale : 15 ou 112

Premier secours : 18 - Police : 17

Violence Femmes info : 39 39

Maltraitance personnes âgées et handicapées : 39 77

Allo enfance en Danger : 119

Urgence sociale : 115